

admirateur de Chatham, en Ontario, reçue, semble-t-il, par l'intermédiaire d'un secrétaire:

● (4.20 p.m.)

Nous avons vu votre premier ministre à la télévision. Nous l'appuyons sans réserves. Il fait preuve de fermeté et de vigueur dans l'intérêt du Canada, surtout relativement au régime fiscal.

Je ne suis donc pas le seul à avoir été frappé par le premier ministre du Manitoba.

Considérons la réaction du premier ministre de l'Ontario. D'abord, il a dit que l'assurance frais médicaux était une supercherie. N'est-ce pas?

**L'hon. M. Benson:** Comment avez-vous voté?

**L'hon. M. Flemming:** Le ministre a demandé comment j'avais voté. C'est peut-être une excellente question. J'ai voté pour le principe, mais je n'ai pas voté pour son application avec un déficit de 750 millions de dollars, résultat des initiatives du gouvernement actuel. Nous avons voté pour le principe de la mesure, mais non pas pour son application sans savoir d'où viendrait l'argent.

J'ai acquis une certaine expérience des deux côtés de la Chambre. L'opposition ne gouverne pas. Si nous gouvernions, nous pourrions fournir certaines réponses. Dans l'état actuel des choses, on ne vote pas contre le principe d'une mesure, mais on n'accepte pas non plus tous les moyens que prend le gouvernement pour l'appliquer, à un moment inopportun, sans argent...

**L'hon. M. Benson:** Vous avez voté sur chaque article, y compris la date.

**L'hon. M. Flemming:** Je ne reproche pas au ministre les efforts qu'il déploie pour chercher à s'en tirer, car c'est bien ainsi qu'il devrait agir.

Le premier ministre de l'Ontario a qualifié de machiavélique l'assurance frais médicaux. J'aimerais lire à la Chambre le sens que le *Globe and Mail* a donné à ce mot dans son compte rendu de la conférence ce jour-là, ce qui devrait intéresser le gouvernement et le ministre des Finances (M. Benson) en particulier. Voici:

Niccolo Machiavelli, qui mourut en 1527, était un homme d'État florentin et l'auteur d'un traité de politique intitulé *Le Prince*. Son œuvre visait à montrer que les souverains peuvent recourir à n'importe quelle perfidie et n'importe quel artifice pour étayer leurs pouvoirs arbitraires.

Malgré les controverses suscitées par l'interprétation de ses ouvrages, son nom sert souvent à qualifier ou à désigner un homme politique sans scrupule, et l'adjectif «machiavélique» s'applique à l'astuce politique et aux intrigues diplomatiques.

Personne n'a interrompu ni contredit le premier ministre de l'Ontario lorsqu'il a ap-

pliqué cette épithète à la présentation du bill sur l'assurance frais médicaux.

**L'hon. M. Benson:** Si, moi.

**L'hon. M. Flemming:** Le ministre l'a fait, dit-il, et je le crois sur parole, bien que je ne l'aie pas entendu. Je l'ai entendu dire que les députés de l'Ontario avaient voté en faveur du bill.

**L'hon. M. Benson:** C'est exact.

**L'hon. M. Flemming:** Et ils risquent fort d'avoir à en rendre compte aux gens; ils ne feront pas partie de la prochaine législature.

**L'hon. M. Benson:** C'est vous qui n'y serez pas.

**L'hon. M. Flemming:** J'accepterais volontiers que le ministre vienne se porter candidat au Nouveau-Brunswick, puisque c'est sa façon de voir les choses.

**M. Baldwin:** Il aura trop d'ennuis dans sa circonscription, la prochaine fois.

**L'hon. M. Flemming:** On ne le verra pas ici.

Le gouvernement actuel est le plus irresponsable que le pays ait jamais connu; c'est incontestable. En juin 1966, la réduction de 10 p. 100 a été abolie. Au début de janvier, après avoir été défait à la Chambre, le gouvernement manœuvra de façon à prélever un impôt de 3 p. 100. Il avait été mis en minorité sur la question de l'impôt de 5 p. 100. Par la suite, il a établi l'impôt de 3 p. 100 et maintenant il institue celui de 2 p. 100. La chose sera confirmée, il n'y a pas de doute là-dessus.

Je rappelle au ministre que l'impôt de 2 p. 100 représente un lourd fardeau pour bien des gens. Je songe surtout aux familles où mari et femme travaillent. Il se peut fort bien que leur revenu global atteigne \$12,000 par an, et que l'impôt de 2 p. 100 prélevé là-dessus soit d'environ \$20 par mois. Je suppose que le ministre a reçu des lettres dont les signataires se demandaient où trouver ces fonds supplémentaires, compte tenu de toutes leurs dépenses et ainsi de suite. Ils font un effort extraordinaire pour équilibrer leur budget et ne savent pas d'où viendra l'argent nécessaire à cet impôt. Mais on a imposé ces 2 p. 100 et il semble que les provinces soient contre.

A propos de la Conférence fédérale-provinciale, je conclus en exprimant l'espoir que les comités établis peuvent s'accorder sur des recommandations utiles qui doivent être présentées lors de la prochaine réunion. J'espère qu'on pourra faire quelque chose pour empêcher et peut-être pour éliminer un jour le double emploi, par les autorités fédérales ou